

*Les subsides*

Vous le savez sans doute, madame la Présidente, l'économie de ma circonscription repose en grande partie sur l'industrie du textile. On y dénombre environ 3 000 emplois dans l'industrie du textile et environ 500 dans celle de la chaussure. Bon nombre de ces emplois sont concentrés dans la région de Hawkesbury, une très belle localité que je vous invite, madame la Présidente, ainsi que tous les autres députés, à visiter. Quand vous y viendrez, vous remarquerez toutes les usines de textile que nous y avons.

Ces usines sont menacées par le premier ministre et son accord de libre-échange. Elles sont menacées par l'entente dont nous sommes saisis. Le député de Brampton—Georgetown (M. McDerimid) a affirmé plus tôt aujourd'hui que les usines canadiennes de textile étaient capables de soutenir la concurrence de leurs rivales américaines. C'est facile à dire, surtout quand ce n'est pas son emploi qui est en jeu.

La réalité, cependant, c'est que certaines des usines de notre pays sont beaucoup plus petites que les usines américaines. Bon nombre de ces dernières fonctionnent déjà en deçà de leur capacité. Si elles veulent accroître leur production, elles n'ont pas besoin de construire de nouvelles installations ni de dépenser des capitaux neufs, elles n'ont qu'à ajouter un poste de travail ou moins et elles pourront nous enlever une part de nos débouchés.

J'aimerais vous lire un passage d'une lettre dont j'ai cité quelques phrases plus tôt aujourd'hui. La lettre est datée du 3 novembre 1987 et vient de la société Texturon. Cette petite entreprise de ma circonscription compte 72 employés, en majorité des femmes, auxquels elle paie un salaire d'environ 11 \$ l'heure. Ce n'est pas mal pour une entreprise du textile. C'est bien plus que d'autres usines textiles qui versent des salaires inférieurs, mais il y a beaucoup de Canadiens qui gagnent plus que cela.

Cette lettre m'est adressée et elle dit:

Cette lettre vise à protester contre l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

Vous connaissez bien notre usine de la rue Cameron, à Hawkesbury, où nous produisons des fils de polyester texturés. C'est une usine moderne dotée d'un excellent équipement, très rapide. Si nous avions un libre-échange complet avec les États-Unis, nous serions certainement obligés de fermer notre usine de Hawkesbury. Nous ne pourrions pas concurrencer les sociétés américaines, dont une en particulier produit 5 millions de livres par semaine, alors que nous n'en produisons que 200 000 tonnes ici.

De nombreuses compagnies acceptent le principe du libre-échange sans même en envisager sérieusement les conséquences. Les économistes prévoient des avantages considérables pour le Canada, à long terme, mais peu songent aux entreprises comme les nôtres qui devront fermer.

La lettre dit encore que la direction a informé le syndicat et le directeur de la fermeture de l'usine si l'accord de libre-échange du premier ministre est entériné.

Voilà un exemple tangible, à 50 milles de la colline du Parlement, presque à notre porte, d'usines qui fermeront du fait de l'accord mal conçu et mal pensé du premier ministre.

En 1983, à une réunion à Sherbrooke, je crois, la personne qui est maintenant premier ministre disait: «Ne me parlez pas de libre-échange. La question a été réglée en 1911. Le libre-échange est dangereux pour la souveraineté du Canada. Je ne vous en parlerai pas, ni au moment des élections ni après.» Bien sûr, cette personne est l'actuel député de Manicouagan, le très honorable premier ministre (M. Mulroney). Voilà ce qu'il a dit aux Canadiens. La conversion du premier ministre découle

d'un entretien qu'il a eu avec le président des États-Unis à Québec, le 17 mars 1985. Les choses n'ont plus jamais été les mêmes, après le duo de Québec. Et le pays ne s'est pas encore rétabli.

• (1630)

Le premier ministre nous dit que nous avons besoin de cet accord commercial pour deux raisons. D'abord, il nous faut un mécanisme obligatoire de règlement des différends parce qu'à son avis les Américains se servent de tous les moyens possibles pour empêcher les Canadiens d'exporter leurs produits aux États-Unis. Il dit que nous avons besoin de ce mécanisme pour éviter tous les problèmes à l'avenir. L'argument est convaincant et je l'ai presque accepté.

La seconde raison pour laquelle, selon le premier ministre, nous avons besoin de l'accord de libre-échange, c'est que nous devons garantir l'accès de nos biens et de nos services aux marchés américains. Par conséquent, grâce à l'accord, nous disposons d'un accès garanti et d'un mécanisme de règlement des différends dont les décisions sont exécutoires.

L'honorable David Peterson, premier ministre de l'Ontario, a retenu les services d'un bureau d'avocats, Blake, Cassels and Graydon, pour étudier l'accord commercial du premier ministre et particulièrement le mécanisme de règlement des différends. Le bureau a examiné quatre critères de ce mécanisme pour en déterminer l'efficacité. La conclusion à laquelle il a abouti, c'est que l'application des quatre critères montre que le mécanisme prévu dans l'accord est vicié de diverses façons et pourrait permettre aux États-Unis de restreindre sensiblement l'accès du Canada aux marchés américains.

En d'autres termes, d'après l'étude de ce bureau d'avocats, le mécanisme ne sera pas efficace. Les deux principaux objectifs du premier ministre n'ayant pas été atteints, à quoi sert donc cet accord de libre-échange? Le premier ministre devra répondre à cette question, parce que nous ne connaissons pas la réponse.

[Français]

Madame la Présidente, je mentionnais tantôt le nombre d'emplois qu'il y a dans le secteur du textile dans la circonscription électorale de Glengarry—Prescott—Russell. Comme on le sait, les employés du secteur du textile sont surtout des femmes. D'ailleurs, à peu près 60 à 65 p. 100 des employés de ce secteur sont des femmes et, comme on l'a dit déjà, les salaires dans cette industrie ne sont pas tellement élevés. Certains diront peut-être: si ce ne sont pas réellement des bons jobs, pourquoi y tenez-vous tant? Vous savez, madame la Présidente, dans une circonscription comme la mienne, là où on a 10, 11, 12 p. 100 de chômage dans la région de Hawkesbury, un job malgré le fait qu'il n'est pas tellement bon ou pas tellement élevé en fait de salaire, c'est quand même mieux que de ne pas en avoir du tout. Nombre des femmes qui travaillent dans ces industries sont monoparentales et un grand nombre d'entre elles sont dans des positions qui les rendent difficiles à être recyclées pour d'autres emplois, s'il y avait d'autres emplois. Et dans la région que je représente je vous disais qu'on a encore un grand nombre de chômeurs.